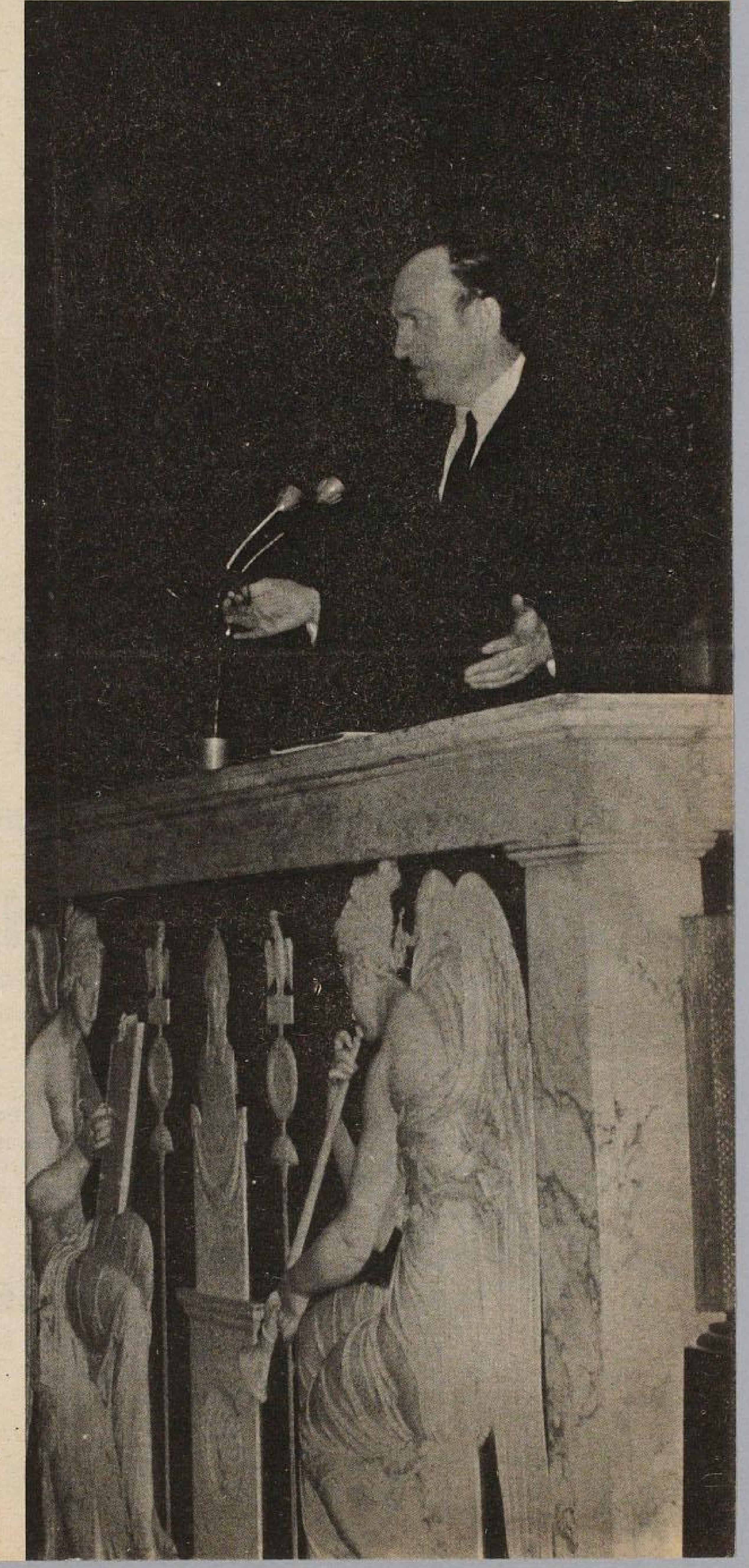
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - DÉPARTEMENT DE LA HAUTE-LOIRE - **CIRCONSCRIPTION BRIOUDE - LE PUY NORD**

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES - SCRUTIN DE BALLOTTAGE DU DIMANCHE 30 JUIN 1968

RENÉ CHAZELLE

DÉPUTÉ SORTANT



Merci à tous les électeurs et électrices qui m'ont apporté dès le premier tour une très large confiance, et m'ont ainsi placé en tête du scrutin.

Demain pour notre pays, pour notre département, des problèmes concernant la vie de chacun de vous, vont se poser d'une façon angoissante.

Si vous renvoyez la même majorité, elle pourrait croire que tout est résolu par ces élections dont l'inquiétude aura été le meilleur soutien. Je craindrais alors que demain ne soit comme hier, que vos soucis ne soient pas davantage compris, vos problèmes pas davantage résolus, et que l'on pense que vous êtes satisfaits de votre sort.

Ce serait une tragique erreur.

René CHAZELLE à la Tribune de l'Assemblée Nationale

Il faut que **votre** député, **courageux, compétent, dévoué,** puisse défendre vos justes revendications.

Il devra s'élever pour dire que les agriculteurs connaissent un sort difficile, la mévente de leurs produits, un niveau de vie sans cesse plus bas, que l'exode rural doit être arrêté, et que le pays doit être solidaire de leur avenir.

Il devra s'élever pour dire que les salariés doivent bénéficier de l'expansion économique, des lois sociales qui ont été amputées, et que les avantages obtenus ne doivent pas être détruits par la hausse du coût de la vie et l'inflation.

Il devra s'élever pour dire que le chômage doit être résorbé, que l'âge de la retraite doit être avancé, pour donner à tous un emploi.

Il devra s'élever pour dire que les commerçants, les artisans et les petits industriels, tributaires d'une fiscalité excessive et tracassière, doivent bénéficier dans notre région, d'exonérations fiscales spécifiques pour faire face aux charges nouvelles.

Il devra s'élever pour obtenir l'amélioration des retraites vieillesse et des allocations familiales, par une politique sociale plus humaine.

Il devra s'élever pour que les droits des anciens combattants, des victimes de la guerre et du travail, soient enfin reconnus.

Il devra s'élever pour que les jeunes puissent accéder aux plus larges connaissances sans que l'éducation ne soit une charge pour leurs familles.

Sans celà, que va devenir notre département et vous-mêmes qui l'habitez ?

Tout celà, Monsieur RAFFIER pourrait-il le faire ?

Enserré parmi ceux qui applaudissent inconditionnellement, je crains qu'il ne reste aussi silencieux à la Chambre que pendant la campagne électorale et son passage au Parlement.

VOTEZ pour René CHAZELLE qui en 14 mois vous a apporté la justification de son action, qui vous a rendu compte de son mandat alors que personne avant lui ne l'avait fait.

Demain, investi à nouveau de votre confiance, je serai l'élu de tous, des démocrates, de ceux qui ne dissocient pas la France de la justice et de la liberté.

Demain je serai votre défenseur à la tribune de la Chambre et partout où se jouera votre destin. Je continuerai encore et davantage à faire des permanences, à vous recevoir pour être avec vous dans vos soucis et vos espoirs.

Contre ceux qui diront comme toujours que tout va bien, je m'élèverai de toute ma force, pour réclamer en votre nom, les droits qui sont les vôtres.

Je revendique l'honneur de vous défendre et de me battre pour vous !

René CHAZELLE

DÉPUTÉ SORTANT

Conseiller Général et Municipal de Blesle
Membre de la Commission des Lois à l'Assemblée Nationale
Président de la 2e Commission du Conseil Général
Membre de la Commission de Développement Economique et Régional
Vice-Président du Groupe Parlementaire de la Forêt et Membre du Groupe des Enfants Inadaptés
Ancien Membre du Conseil Supérieur de la Magistrature et du Comité Consultatif Constitutionnel
Docteur es-Lettres - D.E.S. Droit - Lauréat de la Faculté de Droit de Lyon
Officier de la Légion d'Honneur à titre militaire - Croix de Guerre (4 citations) - Médaille de la Résistance
Officier de l'Instruction Publique et de la Santé Publique - Mérite Agricole - Mérite Social

Remplaçant éventuel :

Camille SOLELHAC

DÉPUTÉ SUPPLÉANT SORTANT

Agent Comptable à la Mutualité Sociale Agricole
Président de la Fédération de Pêche et de Pisciculture de la Hte-Loire

CANDIDATS DE LA FÉDÉRATION POUR LA DÉMOCRATIE ET L'AVENIR DE LA HAUTE-LOIRE

IMPRIMERIE WATEL - BRIOUDE